

# Réforme des retraites. À Cherbourg, les lycéens se mobilisent en nombre

Ce jeudi 9 mars 2023, des dizaines de lycéens de Cherbourg-en-Cotentin (Manche) se sont mobilisés contre la réforme des retraites et pour la défense des droits des étudiants.



Au lycée Jean-François-Millet, le blocage était symbolique puisque tout élève souhaitant aller en cours était autorisé à entrer.

Environ 200 élèves au lycée Jean-François-Millet, autant au lycée Alexis-de-Tocqueville, à Cherbourg-en-Cotentin (Manche). Ce jeudi 9 mars 2023, des blocages filtrants ont été mis en place tôt dans la matinée par des élèves engagés contre la réforme des retraites et soucieux de défendre le droit des étudiants.

Ce mouvement de protestation, qui s'inscrit dans la lignée de l'appel national des organisations étudiantes à se mobiliser partout en France, s'est poursuivi par une manifes-

tation d'une petite centaine d'élèves du lycée Alexis-de-Tocqueville jusqu'à la place du Général-de-Gaulle.

Au lycée Jean-François-Millet, le proviseur Philippe Collin a échangé avec une délégation de ses élèves mobilisés dans la matinée. « Je ne mets pas de frein au fait qu'ils souhaitent s'exprimer sur les sujets qui les taraudent, mais seulement si cela n'empêche pas les autres d'aller en cours et si les consignes de sécurité sont respectées, ce qui est actuellement le cas. »

[Réforme des retraites. Environ 500 personnes ont défilé à Cherbourg ce mercredi](#)

Des amendes de 500 à 1 000 €

Pas de blocus à proprement parler donc, mais plutôt une action coup-de-poing inédite depuis le début de la contestation contre la réforme des retraites. Les élèves qui doivent justement passer des oraux blancs ce jour entraient comme prévu, ainsi que tout élève désirant se rendre en classe.

On n'a pas le droit de vote, on a du mal à se mobiliser. Essayer d'organiser des blocus, c'est notre premier moyen d'action pour se faire entendre.

*Aélys - Représentante fédérale du Mouvement national lycéen dans la Manche*

« Aujourd'hui, on se mobilise contre la réforme des retraites et plusieurs réformes en rapport avec le monde étudiant, détaille Etane, représentant du MNL (Mouvement national lycéen) au lycée Jean-François-Millet. Il y a la loi LOPMI, qui prévoit des amendes de 500 à 1 000 € pour les élèves qui bloquent leur lycée, les inégalités créées par Parcoursup, le refus de proposer les repas du Crous à 1 €, la prise en compte de l'inflation dans les aides financières pour les étudiants... »

Les représentants du MNL des deux établissements, ainsi que celle de Victor-Grignard, espèrent fédérer un plus grand nombre de lycéens d'ici ce samedi 11 mars 2023. En effet, un rassemblement est organisé par l'intersyndicale à 11 h 30, devant les Éleis.